

COMMUNIQUÉ

DE LA 7^{eme} RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ASSOCIATION AFRICAINE DES COMPTABLES GÉNÉRAUX, TENUE LE 23 AVRIL 2026

Lusaka, Zambie

Le Comité exécutif de l'Association Africaine des Comptables Généraux a tenu sa septième réunion du Comité Exécutif le 23 avril 2026 à Lusaka, en République de Zambie, sous la présidence du Dr Shamseldeen Babatunde Ogunjimi, PhD, président de l'AAAG et comptable général de la République fédérale du Nigeria.

Le Comité Exécutif a exprimé sa gratitude au Gouvernement de la République de Zambie et au Secrétariat pour avoir accueilli la réunion et pour l'accueil chaleureux réservé aux Membres. Le Comité a également salué la participation active des membres présents tant physiquement que virtuellement, soulignant le fort esprit de collégialité et l'engagement commun qui ont transparaît tout au long des délibérations.

À l'issue de ses délibérations sur les questions stratégiques concernant l'Association et ses pays membres, le Comité Exécutif a adopté les résolutions suivantes :

- 1. Réaffirmation de l'engagement en faveur d'une gestion des finances publiques renforcée en Afrique :** Le Comité Exécutif a réaffirmé son engagement collectif à renforcer les systèmes de gestion des finances publiques en Afrique, en mettant l'accent sur la traduction des réformes en résultats mesurables et en une amélioration de la prestation de services. Le Comité a souligné que des institutions plus solides, des systèmes responsables et un leadership stratégique restent essentiels à la résilience budgétaire et à la confiance des citoyens. Le Comité a réaffirmé l'engagement des comptables généraux à faire progresser des réformes concrètes qui renforcent la responsabilité, la résilience budgétaire et la prestation de services.
- 2. Approbation d'initiatives techniques stratégiques :** Le Comité Exécutif a approuvé un certain nombre d'initiatives techniques majeures et de produits de connaissance destinés à renforcer le soutien technique aux pays membres, notamment :
 - **Le programme de développement du leadership AAAG-CIPFA :** Une initiative phare en matière de leadership, conçue pour renforcer le leadership en matière de réforme, la communication stratégique, la gestion institutionnelle et l'influence politique parmi les Comptables Généraux et les hauts responsables des finances publiques /Trésorerie à travers l'Afrique.
 - **Une initiative de recherche collaborative sur la détection des flux financiers illicites :** une initiative de recherche menée en collaboration avec l'université d'Aston visant à mieux comprendre les risques, les schémas et les mécanismes de détection associés aux flux financiers illicites et aux irrégularités financières, tout en soutenant des réponses plus solides et fondées sur des données factuelles dans l'ensemble des pays membres.
 - **Le cadre de l'AAAG pour la détection des flux financiers illicites :** un cadre continental pratique destiné à soutenir l'identification des risques, la surveillance des transactions, la supervision fondée sur les données et la coordination institutionnelle afin de renforcer la détection précoce et la réponse au sein des systèmes financiers gouvernementaux.
 - **Le rapport de recherche sur le renforcement du rôle stratégique du Bureau du Comptable Général :** un rapport de recherche axé sur les politiques qui repositionne le Bureau du comptable général en tant qu'institution fiscale stratégique capable d'éclairer la prise de décision, de renforcer la transparence et d'améliorer les résultats en matière de prestation de services.
 - **Le Guide de gestion intégrée des risques à l'échelle de l'administration publique** vise à aider les administrations publiques à intégrer de manière plus systématique la gouvernance des risques dans la planification, la budgétisation et la prise de décision, afin de renforcer la résilience dans un environnement de risques de plus en plus complexe.
 - **Lignes directrices d'application de la norme IPSAS 32 « Accords de concession de services » :** un guide pratique destiné à favoriser la comptabilisation, l'évaluation et la publication cohérentes des accords de concession de services, tout en améliorant la transparence et la responsabilité dans les accords relatifs aux infrastructures et à la prestation de services publics.

- **Huit documents de synthèse** issus de la Conférence annuelle de 2025, destinés à la publication et à la promotion des politiques. Ces documents traitent des priorités stratégiques en matière de réforme, notamment les normes IPSAS de comptabilité d'exercice, la gouvernance de la dette publique, la comptabilisation du capital naturel, l'intelligence artificielle dans la gestion des finances publiques, les contrôles antifraude, la traduction en portugais des normes IPSAS, les conseils pratiques pour accélérer l'adoption des normes IPSAS et la réforme du compte unique du Trésor. Dans leur ensemble, ces initiatives renforcent le rôle de l'AAAG en tant que plateforme continentale pour l'orientation technique, la promotion des politiques et le soutien pratique aux réformes.

4. **Renforcement des capacités et résolutions de la conférence** : Le Comité Exécutif a salué les progrès enregistrés dans le cadre du programme de renforcement des capacités de l'Association, notamment l'organisation réussie d'ateliers techniques régionaux et d'un webinaire au cours du premier trimestre 2026. Le Comité a également adopté le thème de la 4e conférence annuelle de l'AAAG qui se tiendra en 2026 : « **De la réforme aux résultats : promouvoir des finances publiques responsables, efficaces et résilientes en Afrique** ». Ce thème met l'accent sur le passage du dialogue à la mise en œuvre et de l'ambition de réforme à un impact mesurable et à la résilience.
5. **Partenariats stratégiques** : Le Comité Exécutif a pris note de l'importance stratégique des partenariats avec les institutions de développement, les partenaires techniques et les organisations coopérantes pour soutenir la mise en œuvre des initiatives approuvées et mobiliser des ressources en vue de leur mise en œuvre et de leur extension. Le Comité a chargé la direction d'intensifier le suivi afin de convertir les opportunités de partenariat identifiées en programmes concrets et en initiatives financées, afin de créer une valeur institutionnelle et publique durable.
6. **Développement de l'adhésion et sensibilisation** : Le Comité Exécutif s'est félicité des progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de développement de l'adhésion de l'Association et a réaffirmé l'importance stratégique d'étendre la présence continentale de l'AAAG afin de renforcer la collaboration entre pairs, la représentation et le leadership collectif dans le cadre de la réforme de la gestion des finances publiques à travers l'Afrique.

Le Comité exécutif a salué et approuvé **l'adhésion de la République du Congo** à l'Association Africaine des Comptables Généraux, marquant ainsi une étape importante dans l'élargissement de l'adhésion continentale de l'Association et le renforcement de son engagement en Afrique centrale. Le Comité a noté que cette adhésion reflète une confiance croissante dans l'AAAG en tant que plateforme de collaboration entre pairs, de coopération technique et de leadership collectif pour faire avancer la réforme de la gestion des finances publiques à travers le continent. Le Comité a également réaffirmé son soutien à la poursuite de l'élargissement de l'adhésion continentale de l'Association afin de promouvoir les priorités communes de l'Association

7. **Identité institutionnelle et positionnement de la marque** Le Comité Exécutif a approuvé la mise en œuvre de la nouvelle marque de l'AAAG afin de renforcer l'identité institutionnelle, la visibilité et le positionnement stratégique. Le Comité a noté que la marque renouvelée soutient l'évolution de l'Association en tant qu'institution continentale moderne, crédible et reconnaissable.
8. **Audit, risques et renforcement des systèmes** : Le Comité Exécutif a réaffirmé l'importance d'une gouvernance solide, de la transparence et d'une gestion efficace des risques pour soutenir des systèmes de gestion des finances publiques crédibles et résilients. Le Comité a insisté sur le renforcement continu des contrôles internes, de la conformité et des systèmes numériques dans le cadre de l'amélioration de la responsabilité et de l'efficacité institutionnelle.

Fait à Lusaka, en Zambie, le 23 avril 2026.